

CLUNY

en direct

Mensuel d'informations communales

Sommaire :

Actualités	2/3
Au fil du conseil municipal	4
Tribune	5
Cluny culturelle	6
Ils viennent d'arriver	7
Calendrier des manifestations	8
Infos mairie	8



Cluny en direct

Avril 2013 - N°54

Responsable publication:

J.L. Delpeuch, maire

Directeur rédaction: C. Grillet

Rédaction: A. Charafi

Photos : G. Pommier

communication@cluny.fr

Dépôt légal: dernier trimestre 2002

Imprimé en mairie - distribué par nos soins



Le mot du maire

Éclosion et métamorphoses des bâtiments publics

Samedi 23 mars, le Conseil municipal a fait la revue de printemps des grands projets en cours sur les bâtiments publics. Autant de chantiers qui créent des contraintes mais mobilisent de nombreux artisans et entreprises du territoire. Première étape, l'école Danielle Gouze-Mitterrand : cinq classes en L, desservies par une galerie tout en bois, où la lumière arrive d'en haut ; les détails de la vie quotidienne y ont été pensés avec les enseignants et les parents d'élèves : bancs ancrés dans les murs tout autour de la cour, bibliothèque et espaces d'activités périscolaires ; basse consommation d'énergie ; nombreux rangements ; la salle de restauration est en train de sortir de terre. Mise en service prévue à la rentrée prochaine. Deuxième étape, la maison des services communautaires, 5 place du Marché, dans le bâtiment construit par les moines au XVIII^e siècle, repensé pour l'accueil du public, sous les plafonds à la française ; le mur central a été ouvert pour laisser pénétrer la lumière tombant du sommet du magnifique escalier. Mise en service à l'automne. Troisième étape, l'hostellerie de Saint-Hugues : sous la toiture et la charpente du XI^e siècle rénovées, le pignon contemporain ouvrira la salle des écuries sur l'espace public, comme un marché couvert ; la remise en service des baies d'origine libérera l'éclairage naturel de ce haut lieu de la vie clunisoise. Fin des travaux d'ici l'été 2013. Quatrième étape, l'espace Kenneth John Conant, anciennes prisons de l'abbaye, qui accueillera les chercheurs, la conservation du musée et le centre d'études clunisiennes ; sobriété et fonctionnalité. Mise en service avant l'été 2013.

Des lieux inspirants que les habitants du Clunisois (re)découvriront prochainement, après métamorphose ou éclosion.

Bien chaleureusement,
Jean-Luc Delpeuch

Solidarité intra-muros

Pour favoriser le tri tout en tenant compte des difficultés que rencontrent certaines personnes à se rendre dans les points d'apport volontaires situés à l'extérieur des remparts, la Ville de Cluny, en partenariat avec le Haras, propose des tournées hebdomadaires de ramassage des déchets papier et verre par véhicule hippomobile. Un nouveau service de proximité déjà bien apprécié des usagers.



Horaires de passage : Rue Filaterie à 9 h / Place Notre-Dame à 9 h 25 / Puits des Pénitents à 9 h 50 / Lavoir de la Chanais à 10 h 10. L'équipage hippomobile stationnera environ 15 mn à chaque point de collecte.

PV-e

À compter du 15 avril, les automobilistes en infraction de stationnement trouveront sur leur pare-brise un petit papier vert qui les informera de la contravention dont ils ont fait l'objet. Aux oubliettes les PV à timbrer, place aux PV électroniques. Les agents de police municipale seront désormais équipés d'un boîtier de saisie des infractions relié au centre de traitement de Rennes qui se chargera d'envoyer l'appel à paiement aux contrevenants. Une dématérialisation des procédures administratives qui ne modifie pas la politique de stationnement en vigueur à Cluny. Ainsi, si vous vous acquittez de vos droits de stationnement, vous n'aurez pas le « plaisir » de découvrir le PV version électronique.



Une question, une info ?

Service de police municipale - Olivier Soriano - 06 71 92 04 15

La collecte en pratique

Pour qui : les personnes âgées et/ou à mobilité réduite résidant à l'intérieur des remparts, après inscription en mairie au 03 85 59 05 87.

Quoi : du verre (bocaux, bouteilles et petits pots) et du papier (journaux, magazines, tracts publicitaires) uniquement.

Quand : chaque mercredi avec une alternance des collectes verre et papier. Le verre est collecté le 1er et 3ème mercredi du mois. Le papier est collecté le 2ème et 4ème mercredi du mois.

Où : Rue Filaterie (devant la boucherie Roux) / Place Notre-dame / Puits des Pénitents (rue de la République) / Lavoir de la Chanais (croisement rue de la Chanais et rue des Trépassés).

La plateforme clunisienne



Comment présenter aujourd'hui l'histoire et le patrimoine clunisiens d'Europe ? Comment le donner à comprendre à tous les publics ? Comment en faire profiter la communauté scientifique ? Comment utiliser ces connaissances multiples pour une visite intelligente des sites clunisiens ? Quel outil proposer aux élus, aux associations, aux habitants des sites clunisiens pour échanger et construire ensemble ? Quel outil offrir au public pour découvrir et voyager dans cette histoire et cet univers qui n'en finissent pas de fasciner ?... Réponse : Clunypedia.

Présentation publique au théâtre municipal de Cluny le mardi 16 avril, à partir de 17 h. Entrée libre.

La Fédération Européenne des Sites Clunisiens – qui rassemble aujourd'hui 165 sites dans 7 pays d'Europe – promeut depuis 1994 l'histoire et le patrimoine clunisiens sur les plans scientifique, pédagogique, culturel et touristique. Reconnue Grand itinéraire culturel par le Conseil de l'Europe, elle met en œuvre, en partenariat avec la société Paztec (cf. p.7), le projet international Clunypedia (www.clunypedia.com)

LE GESTE ÉCO-CITOYEN

En vertu de l'article L2224-9 du code général des collectivités territoriales modifié par l'ordonnance n°2010-177 du 23 février 2010 - art. 8 et par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 164, et du décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008 relatif à la déclaration des dispositifs de prélèvement, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau et à leur contrôle ainsi qu'à celui des installations privatives de distribution d'eau potable :

Les prélèvements, puits ou forages réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau font l'objet d'une déclaration à la mairie. Tout dispositif d'utilisation, à des fins domestiques, d'eau de pluie à l'intérieur d'un bâtiment alimenté par un réseau, public ou privé, d'eau destinée à la consommation humaine doit préalablement faire l'objet d'une déclaration à la mairie. La possibilité d'utiliser de l'eau de pluie pour l'alimentation des toilettes, le lavage des sols et le lavage du linge dans les bâtiments d'habitation ou assimilés fait l'objet d'une déclaration préalable en mairie.

Le formulaire de déclaration est disponible en téléchargement sur cluny.fr, rubrique « environnement ».

Logements OPAC L'OPAC vous invite à découvrir les 12 nouveaux appartements basse consommation en location au Fouettin le 5 avril de 10 h à 19 h et le 06 avril de 9 h à 14 h. Contact : 03 85 32 77 86.

Sécurité routière Un rendez-vous d'information sur la conduite automobile et ses risques pour les seniors et les plus de 40 ans aura lieu le 30 avril à 14 h salle 4 des Griottons. Un rendez-vous gratuit proposé par le CLIC du Clunisois et animé par la sécurité routière, la gendarmerie et des professionnels de santé.

Recensement citoyen Les jeunes gens nés en avril-mai-juin 1997 sont priés de se faire recenser en mairie à compter de leur 16ème anniversaire. Se munir du livret de famille.

Inscriptions scolaires Les inscriptions des élèves de maternelle et de primaire pour la rentrée scolaire 2013/2014 auront lieu du 2 avril au 31 mai 2013. Les fiches d'inscription sont à retirer à l'accueil de la mairie.

Associations de Cluny Les associations ayant leur siège à Cluny sont invitées à faire leur demande de subvention pour l'année 2013. Les dossiers de demande sont à télécharger sur cluny.fr ou à retirer à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture au public. Les demandes dûment complétées sont à retourner en mairie au plus tard le 10 mai 2013.

Solidarité Le groupe de tricoteuses de la résidence Bénétin fait appel à votre générosité pour de la laine qui servira à fabriquer des couvertures et vêtements au profit d'œuvres caritatives. Vos pelotes et restes de pelotes sont à déposer à l'accueil de la résidence, rue des Ravattes.

Appel à bénévoles Les organisateurs de la fête du Jeu 2013 lancent un appel aux personnes désireuses d'aider à la mise en place et à l'animation de cette journée ludique qui aura lieu le samedi 25 mai dans le parc Abbatial. Contacter le service Enfance et Jeunesse du Clunisois au 03 85 59 25 36.

ÉCLAIRAGE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2013

Après l'approbation, à l'unanimité, des comptes de l'année 2012, l'adjointe aux Finances, Pascale Del Rabal, et le maire, Jean-Luc Delpuch, présentent le projet de budget 2013.

Du fait de la vigueur des ressources propres générées par l'activité de la commune, l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses atteindra en 2013 le million d'euros (en augmentation de 200.000 € par rapport à l'année précédente), montant qui sera reversé au budget d'investissement.

Il est à noter qu'entre 2008 et 2012, le montant des ressources propres de la commune, hors fiscalité, est passé de 1,2 à 2,2 millions d'euros. Dans ce contexte favorable, encore renforcé en 2013 par le succès de la négociation sur la billetterie de l'abbaye, les taux de la fiscalité communale des ménages n'augmenteront pas en 2013 (22 votes favorables, 5 abstentions).

Lors du débat, Paul Galland déplore l'augmentation des dépenses consacrées au personnel communal. Il s'élève contre l'évolution de la fiscalité et celle de la dette, qu'il juge excessives. Il réclame davantage de rigueur dans la gestion des finances de la commune et souligne les consignes strictes qui lui sont données en la matière dans la commune de Saône-et-Loire où il exerce son activité professionnelle.

Patrick Raffin est en phase avec Paul Galland pour considérer qu'une bonne gestion passe nécessairement par une limitation de la part des dépenses consacrées au personnel. Il s'étonne que la commune de Cluny ait une politique en faveur du renforcement des équipes communales.

Claire Bouvrot s'étonne également que, dans un contexte général de rigueur, la politique de la commune de Cluny se caractérise par une augmentation des moyens consacrés à l'activité et aux investissements.

Le maire constate, une nouvelle fois, la convergence des différents groupes d'opposition, y compris celui qui se réclame de la gauche, sur des valeurs de droite. La majorité municipale, contrairement à ceux qui considèrent les salaires comme une charge à réduire, place les ressources humaines et l'investissement pour l'avenir comme des composantes prioritaires. Il rappelle l'engagement pris par l'équipe actuelle, en rupture avec les pratiques précédentes, à mettre un terme à la précarité des agents municipaux. Il indique que la politique d'investissement, tant au niveau communal qu'intercommunal, améliore les services rendus aux habitants et contribue à l'activité des entreprises ainsi qu'à l'emploi en Clunisois. Il souligne que sur la mandature qui s'achève, les excédents du budget de fonctionnement consacrés à l'investissement auront été supérieurs à ceux de la période précédente.

En ce qui concerne la fiscalité, il souligne que Cluny est la deuxième des villes de plus de 3 000 habitants en Saône-et-Loire pour la modération de ses taux d'imposition et de ses prélèvements par habitant. Il s'étonne que Paul Galland présente la commune dans laquelle il exerce son activité professionnelle comme une référence de rigueur : le tableau ci-contre, dont les données sont issues du site officiel du ministère des finances (www.colloc.bercy.gouv.fr/) permet en effet une intéressante comparaison entre Cluny et la commune de référence de Paul Galland (notée « CRPG » dans le tableau ci-contre).

Chiffres Bercy Colloc 2011	Cluny	CRPG
Population	4902	6064
Charges de personnel	1950	3727
Charges de personnel par habitant	398	615
Charges financières	207	345
Charges financières par habitant	42	57
Ressources d'investissement	3080	3691
Ressources d'investissement par habitant	628	609
Taux de la taxe d'habitation	10,87	11,91
Taux de la taxe sur le foncier bâti	19,28	23,01
Taux de la taxe sur le foncier non bâti	55,52	76,7
Produit de la taxe d'habitation	496	875
Produit de la taxe sur le foncier bâti	803	2270
Produit de la taxe sur le foncier non bâti	55	48
Montant par habitant de la taxe d'habitation	101	144
Montant par habitant de la taxe sur le foncier bâti	164	374
Montant par habitant de la taxe sur le foncier non bâti	11	8
Montant total par habitant des taxes sur les ménages	276	526
En cours de la dette	5480	10543
Annuité de la dette	535	1415
En cours de la dette par habitant	1118	1739
Annuité de la dette par habitant	109	233

Prochaine séance :
Mercredi 24 avril 2013
19h30 - Salle du Conseil de la mairie

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES : UN TEMPS POUR APPRENDRE AUTREMENT

La réforme des rythmes scolaires que la majorité municipale appliquera dès la rentrée de septembre 2013, vise à mieux répartir les heures de cours sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

C'est un aménagement qui a le souci du respect des rythmes des enfants, mais aussi l'ambition de l'ouverture sociale et culturelle. Il s'agit d'offrir à tous les enfants une initiation à des activités sportives, culturelles et citoyennes auxquelles beaucoup n'ont pas accès habituellement pour des raisons économiques, sociales ou de proximité, ou encore parce qu'ils ne considèrent pas que l'activité est à leur portée. Cela permettra un enrichissement, une ouverture vers d'autres horizons, d'autres

perspectives de développement personnel, d'autres connaissances, d'autres modèles qui n'auraient pu se révéler sans une initiation. Ce dispositif s'inscrit aussi dans la volonté de la municipalité de renforcer la cohésion sociale et l'éveil à la curiosité pour tous les enfants, quels que soient leurs milieux d'origine.

Cette évolution n'aurait pu se faire sans un travail collectif mené, en concertation avec les instances de l'éducation nationale, à la fois par les élus communaux et intercommunautaires animés par une volonté forte de s'impliquer dans un projet éducatif local tout en replaçant l'enfant au cœur de leurs réflexions.

Groupe de la majorité municipale

« Un nouveau souffle pour Cluny »

EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE GAUCHE

TARIFS DE L'EAU : REFLECHIR AUX EVOLUTIONS

L'eau est un bien indispensable à la vie. Pourtant sa consommation est soumise à des tarifs et taxes. Si le montant des taxes dépend d'autres organismes, les tarifs sont votés par le conseil municipal. Pour 2013, 2 tarifs sont appliqués : 0,12 €/m³ pour les consommations inférieures à 35 m³ et 1,73 €/m³ pour les consommations supérieures à ce seuil. Or ces 2 tranches ne prennent pas en compte la composition familiale. Ainsi, une personne seule comme une famille de 5 personnes bénéficient du tarif des 35 premiers m³ sans que ce seuil soit multiplié par le nombre de personnes composant le foyer. De même aucun tarif dissuasif n'est prévu pour les consommations superflues voire exagérées (piscines, arrosages fréquents des pelouses,...).

C'est sur la base de ce constat que nous avons fait deux propositions lors de la commission finances du 27 novembre 2012 : application du tarif de la 1ère tranche selon le nombre de personnes composant le foyer et instauration de tranches tarifaires progressives selon les volumes consommés (en tenant compte de l'activité des abonnés : artisans, agriculteurs,...) Le conseil municipal du 21 décembre a choisi d'augmenter le tarif de la seconde tranche uniquement ; considérant que cette augmentation pénalise les ménages avec enfants, notre groupe a voté contre.

Sylvie CHRETIEN, Paul GALLAND,
Nicole JANNET-PETIT

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

MEA CULPA !

Nous avons cru jusqu'à ce jour que l'opposition devait s'opposer lorsque la politique de la majorité municipale lui semblait aller dans la mauvaise direction.

Nous avons cru jusqu'à ce jour que tant de démocratie participative, tant d'informations données en temps presque réel à la majorité, aux oppositions et au personnel municipal étaient nuisibles à la bonne gouvernance de notre commune.

Nous avons cru enfin, que les promesses de campagne non tenues, le mépris affiché publiquement à ceux qui, (majorité comme opposition) ne partageaient pas l'idéologie dominante, pouvaient être préjudiciables à la cohésion du conseil municipal.

Nous nous étions trompés et, à partir de ce début du mois d'avril, nous allons changer et soutenir désormais avec enthousiasme, comme la totalité des Clunisoises et Clunisois, la politique lumineuse de la majorité municipale!

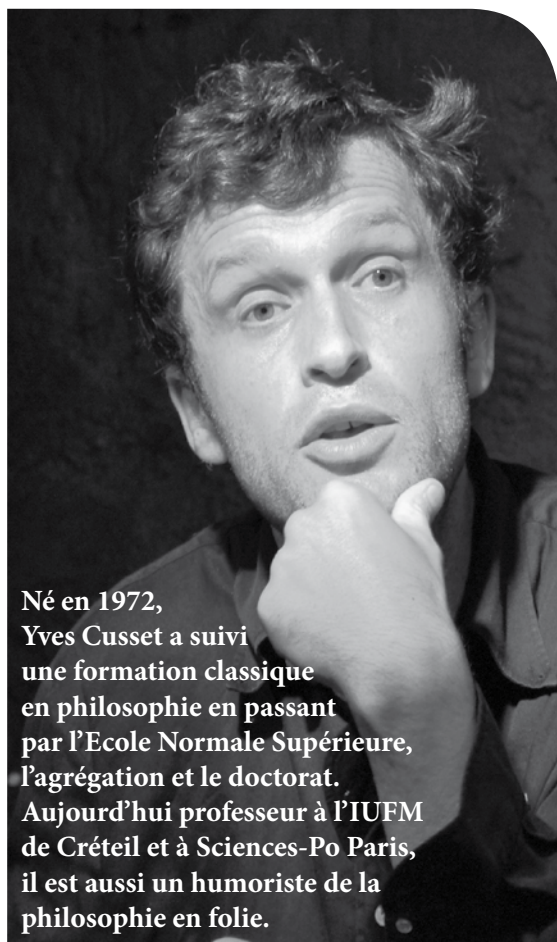
Les élus de la liste «Vivre Cluny»
Lucien ZAJDEL, Claire BOUVROT-LARDY,
François BREUIL, Benoît KROELY,
Anne-Marie LEOTY



Philosophie buissonnière

Le service culturel de la ville de Cluny est heureuse d'accueillir, pour la seconde année consécutive, le festival de philo en folie d'Yves Cusset, conformément à un idéal d'éducation populaire qui prône le décloisonnement des savoirs.

Vous avez toujours cru que la philosophie était une science des hautes altitudes, sorte de zone intellectuelle inatteignable ? Eh bien, vous vous trompez ! La philosophie enseignée par Yves Cusset est tout autre ! C'est un breuvage euphorisant qui distille en vous les bienfaits de la pensée philosophique tout en actionnant vos zygomatiques. Eh oui, assister au spectacle « La philosophie enseignée à ma chouette », c'est rattraper son retard en philo sans même s'en rendre compte. Sous forme d'un abécédaire totalement décalé, Yves Cusset revisite les questionnements existentiels sur l'Amour, la Mort, le Kiki, la Folie, Dieu... Dans ce spectacle, la poésie et l'humour se font les alliés de la verve philosophique pour constituer un bréviaire impertinent, intelligent et joyeux où vous trouverez toutes les (non) réponses aux questions que vous vous (ne) posiez (pas). Derrière la douce démente, il y a de vraies références philosophiques ; ce qui confirme que, oui oui oui, on peut apprendre en s'amusant ! Un deuxième rendez-vous est réservé aux lycéens de La Prat's qui auront la chance de rencontrer Yves Cusset et d'aborder autrement la philosophie, discipline qui délivre les outils de la libre pensée. Un dernier et troisième rendez-vous prendra la forme d'une conférence non académique qui se tiendra à La Vineuse. Avec « Du rire en philosophie », Yves Cusset dissertera sur l'affinité qui existe entre l'éclat de rire et l'étonnement, état d'être qui est à la source de la réflexion philosophique. Le Festival de philo, c'est drôle, c'est intelligent et c'est une invitation à se laisser surprendre, tout simplement. Vous êtes prêt ?



Né en 1972, Yves Cusset a suivi une formation classique en philosophie en passant par l'Ecole Normale Supérieure, l'agrégation et le doctorat. Aujourd'hui professeur à l'IUFM de Créteil et à Sciences-Po Paris, il est aussi un humoriste de la philosophie en folie.

FESTIVAL DE PHILO par Yves Cusset *La philosophie enseignée à ma chouette*

Mardi 9 avril 2013 à 20h30

Théâtre municipal.

Tarifs : 12€ / 8€ / 5€ / Gratuit Clé de Cluny.

Du rire en philosophie

Mercredi 10 avril 2013 à 20h30

Foyer rural de La Vineuse.

Billetterie : Palais Jean de Bourbon

Renseignements : 03 85 59 05 71 ou culture@cluny.fr

Le 04<05, Journée de la danse...



Samedi 4 mai, c'est la Journée de la danse de la compagnie Le Grand jeté ! et vous êtes tous conviés ! Stage parents/enfants, master class, fanfare, spectacles, impromptus dansés, flashmob, ciné, apéro-spectacle, bal folk... Le Grand jeté ! a fait les choses en grand et vous invite à vous connecter sur legrandjeté.com pour découvrir son tout nouveau flashmob qui sera dansé au coeur du marché. La Journée de la danse est un partenariat Ville de Cluny, Conseil Général de Saône-et-Loire et festival « En mai, pépète lumière fait ce qu'il lui plaît » qui a lieu cette année à Cluny et Saint-Point du 3 au 5 mai. Programmes complets sur legrandjeté.com et pepète-lumière.com

Paztec

Développement d'applications mobiles

Paztec, c'est Guillaume Lemeunier, Etienne Duranton et Alexandre Yos, trois p'tits génies des technologies numériques issus des Arts et Métiers et de l'équipe Gunzo spécialisée dans la modélisation 3D. C'est eux qui ont créé Cluny Vision, une application de découverte du bourg monastique pour tablette et smartphone très appréciée des visiteurs. Contenus géolocalisés, restitutions 3D et vues panoramiques, les applications Paztec au service du patrimoine, du tourisme et de l'architecture sont infinies. Les professionnels, associations et collectivités qui souhaitent donner une autre dimension à leurs activités apprécieront. Plus d'infos sur paztec.fr



Le Clos Lamartine

Résidence seniors

Nichée entre les quartiers du Fouettin et du pré Paraud, la résidence du Clos Lamartine Sairenor offre aux seniors un lieu de vie sécurisé tout confort, avec services intégrés tels qu'un accueil, des animations, la présence d'un gardien, une salle de convivialité, un terrain de pétanque... Disponibles à la vente, les 35 logements individuels de plain-pied de 2 ou 3 pièces sont fonctionnels et lumineux, et tous équipés de domotique et de télésurveillance. Chacun bénéficie d'un petit jardin avec terrasse privative. Si vous êtes intéressés, Sairenor organise une réunion d'information le samedi 20 avril à 10 h 30 salle Justice de Paix. Tél : 04.92.25.56.90 E.mail : contact@sairenor.fr



BOISNARD Romain

Chiropracteur

Avec l'installation de Romain Boissnard au Patio Nature, la chiropraxie arrive à Cluny. Il s'agit d'une thérapie manuelle, très courante dans les pays anglo-saxons, qui consiste à localiser les blocages puis à procéder à des ajustements par manipulation et point de contact sur les articulations, les vertèbres ou les muscles. En France, tous les praticiens sont diplômés de l'Institut franco-européen de chiropraxie à l'issue d'une formation de 5 500 heures sur 6 ans. Problème articulaire, problème de dos, dépression, dysfonctionnement organique, régulation de l'humeur et du sommeil... Romain Boissnard vous reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi. Et si votre pathologie n'est pas de son ressort, il saura vous diriger vers un autre professionnel. Tél : 06 60 74 97 28 ou romainboissnard@hotmail.com



Calendrier des manifestations

Jusqu'au 14 avril 2013

Fête foraine

La grande fête foraine vous accueille sur le parking de la piscine les mercredis, samedis et dimanches à partir de 14 h. Nouvelle attraction, manèges à sensation, auto-scooter, baby-manège, friandises... Et le mercredi, 1 ticket acheté = 1 ticket offert.

Samedi 6 avril

Migration vers le libre

Passer aux logiciels libres en 5 étapes ? C'est facile avec le rendez-vous de présentation et d'initiation par Denis Garez à l'ancienne quincaillerie de 17 h à 21 h. Entrée libre. Ouvert à tous. Renseignements : 09 71 47 05 39.

Du 10 avril au 7 mai

Expo sur les mangas

À la bibliothèque municipale. Une exposition inédite pour découvrir l'univers fascinant des mangas, les différents courants, les auteurs... Vous êtes passionnés par les mangas et vous dessinez ? Partagez votre talent en présentant un dessin lors de l'exposition. Accès libre aux heures d'ouverture au public.



Jeudi 11 avril

Pays d'art et d'histoire

Le Pays d'art et d'histoire Cluny - Tournus tiendra son assemblée générale à 18h30 salle Justice de Paix.

Du 11 au 14 avril

Concours hippiques

Grand national de saut d'obstacle au haras. Animations, restauration, buvette, boutiques...

Vendredi 12 avril

Soirée baby-sitting en collectif

Mode de garde ouvert aux enfants de 3 mois à 10 ans à la halte-garderie, de 19h à 23h. Encadrement assuré par une professionnelle de la petite-enfance et des baby-sitters diplômées. Tarifs : 4 €/1 enfant ; 7 €/2 enfants ; 10 €/3 enfants et +. Inscriptions : 03 85 59 24 82.

Vendredi 12 avril

Spectacle des lycéens

À 20 h au théâtre municipal. Au programme, cirque, théâtre, musique et danse. Les bénéfices du spectacle seront reversés cette année à la section locale de la Croix-Rouge. Billetterie au lycée.

Les 13 et 14 avril

Festival de B.D.

Le 15ème festival de B.D. des Arts et Métiers ParisTech accueillera une trentaine d'auteurs dans l'abbaye. Exposition, dédicaces, ventes, animations, remise de prix. Entrée par la rue Municipale. Ouvert de 10 h 30 à 18 h 30. Tarifs : 3 €/journée ou 5 €/week-end. Gratuit pour les moins de 10 ans.

Mercredi 17 avril

Après-midi jeu en famille

Le centre social et la ludothèque vous proposent un après-midi de jeu en famille à partir de 15 h, salle du foyer de la résidence Bénétin. Entrée libre goûter compris. Ouvert à tous.

Jeudi 25 avril

Assemblée générale

Les Amis de Cluny vous convient à leur assemblée générale à 18 h 30 à l'Hôtel de la Monnaie qui sera suivie de l'assemblée générale des grandes heures à 19 h 30.

Vendredi 3 mai

Spectacle déambulatoire

Dans le cadre de «Pépète lumière fait ce qu'il lui plaît», rendez-vous à 18h devant l'Office de tourisme pour «Rictus», un spectacle déambulatoire d'environ 1h30. Greffé à une armoire de bureau, un homme en errance s'enfonce dans les abysses des villes... Prix libre au chapeau.

Samedi 4 mai

Journée de la danse

Le Grand jeté ! en partenariat avec la ville de Cluny, le conseil général de Saône-et-Loire et le festival «Pépète lumière fait ce qu'il lui plaît» vous proposent une journée de la danse riche en surprises et émotions. Tout le programme sur www.cluny.fr

Mercredi 8 mai

Reprise des courses hippiques

Avec un premier rendez-vous « Hippodromes en fête » le 8 mai. Les rendez-vous suivants : 19 mai journée vin et saucisson ; 9 juin course supplémentaire poney ; 13 juillet journée de la chasse ; 24 août ; 8 septembre ; 22 septembre. Restauration et buvette sur place.

Les samedis du 6 avril au 1er juin

Point information

L'association départementale « Le bon logement » vous donne rendez-vous sur le marché hebdomadaire tous les samedis de 9 h à 13 h (face à l'Office de Tourisme) autour des problématiques d'habitat indigne et de précarité énergétique. Informations, conseils, accès à des financements... les propriétaires privés trouveront là toutes les réponses à leurs questions.

ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique sera ouverte du 8 avril au 16 mai 2013, sur la demande présentée par le Ministère de l'Intérieur, en vue de l'établissement de servitudes radioélectriques contre les obstacles et contre les perturbations électromagnétiques.

Un registre et le dossier seront à votre disposition à l'accueil de la mairie pendant la durée de l'enquête.

Mairie de CLUNY - Service des affaires générales - I. Dussauge-Bouhamidi

Tél : 03 85 59 89 45 - Fax : 03 85 59 89 47 - affaires-generales-mairie@cluny.fr

Mairie de Cluny INFOS PRATIQUES

Votre mairie vous accueille le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

Tél : 03 85 59 05 87

mairie@cluny.fr

www.cluny.fr